

ACTION LOGEMENT FUSIONS

Dernière mise à jour : 25-05-2016

Cité nouvelle fusionne avec le Toit familial

Les constructions neuves ne font pas partie des objectifs de la nouvelle « Cité Nouvelle » dans la Loire

Tous deux filiales d'Entreprises Habitat, les deux bailleurs sociaux ne font désormais plus qu'un. Si historiquement ils sont attachés à la Loire, ils ont désormais un œil sur Lyon pour se développer sur les secteurs immobiliers dits « tendus ».

Cité Nouvelle, historiquement implanté à Saint-Etienne, et le Toit Familial, plutôt roannais, n'étaient déjà pas des inconnus pour l'autre. Les bailleurs sociaux appartenaient au même groupe Entreprises Habitat (Action Logement) et partageaient même depuis 2012 le même directeur général. Dans la logique de regroupement des entreprises sociales de l'habitat, les deux entités pensaient à la fusion depuis plusieurs années, mais voulaient d'abord assainir leurs situations chacune de son côté. Aujourd'hui, elles se sont refaites une santé, et l'annonce d'une réforme visant à rationaliser le logement social et à regrouper les entreprises sociales de l'habitat sous l'égide d'une seule entité (Action Logement) a quelque peu accéléré les choses.

En décembre dernier, les assemblées générales des deux structures ont donc entériné la fusion pour créer une société unique, qui gardera le nom, pour l'instant, de Cité nouvelle. « Cette fusion va nous permettre de réaliser des économies d'échelle, sans pour autant faire de casse sociale, indique Philippe Reymondon, président de Cité Nouvelle. Les 120 salariés de Cité nouvelle et les 50 du Toit familial seront en effet conservés. Nous allons créer des zones géographiques de travail plus marquées, avec une agence sur chaque territoire, à Roanne, à Saint-Etienne et à Lyon. »

Si à Saint-Etienne et à Roanne, la structure va poursuivre la rénovation de son parc (près de 10 000 logements), l'objectif est clairement de se développer à Lyon (910 logements aujourd'hui). En 2015, 160 logements ont été construits par les deux entités sur la région lyonnaise. « A Saint-Etienne, nous sommes sur un secteur détendu, l'heure n'est plus à la construction neuve avec des logements vacants très nombreux, note Philippe Reymondon. Mais la fusion nous permettra de développer notre capacité d'investissement, qui nous permettra aussi de continuer à entretenir et à rénover notre patrimoine ligérien ».

Emilie Massard